



Compte- Rendu



COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE GENDARMERIE NATIONALE (CTGN) DU 28 NOVEMBRE 2019

Présidé par le GCA Bruno JOCKERS, major général (MG) de la gendarmerie nationale.

A l'occasion de son premier CTGN, le MG a souhaité se présenter aux membres titulaires et suppléants du CTGN. Après un rappel de son parcours au sein de la gendarmerie, le MG a fait part de son attachement au dialogue social et a souligné sa nécessité au sein d'une gendarmerie qui se transforme. Le MG a également souhaité répondre à deux questions majeures posées par le **SNPC/FO**, à savoir l'adaptation au format Région 13 et la situation critique des personnels dans les écoles.

- Concernant les R 13, la DGGN souhaite prendre le temps d'étudier au mieux les différents schémas possibles de fusion afin de répondre à une double exigence : rester efficient dans la conduite de ses missions régaliennes et d'autre part prendre en considération la situation de chaque personnel concerné. Pour la fusion de la région Haute et Basse Normandie, en avance dans le domaine, le MG prévoit un mouvement d'environ 10 personnels et une mise en œuvre effective en 2021, mais avec un lissage sur plusieurs années quant aux agents en sureffectifs.

Le **SNPC/FO** a demandé qu'il y ait davantage de communication de la part des commandants de formations administratives auprès des personnels. Ceci dans un but de rassurer et de faire taire les rumeurs infondées. Le MG nous assure que le message sera transmis aux 2 commandants de région. Le **SNPC/FO** souhaite qu'un véritable dialogue social soit instauré réunissant les conseillers concertations, les représentants syndicaux et le commandement des deux groupements.

- Le deuxième point portait sur le cadencement infernal d'incorporation pour les BGP des écoles de gendarmerie . En effet, depuis 3 ans le **SNPC/FO** dénonce cette situation, sans réponse concrète de la part de la DGGN. Les incorporations des recrues et leurs sorties se concentrent sur le 2^e trimestre, d'où une pression très forte en fin d'année sur les agents de gestion et de soutien.

Le **SNPC/FO** a demandé que soient revus les cycles de formations afin de procéder à un décalage des sorties/entrées .

Le MG déplore cette situation d'autant plus que le plan de charge 2020 est déjà établi. Le général MORTEROL, commandant des écoles, propose une étude sur la simplification des pratiques et davantage de dématérialisation des pièces justificatives. Il évoque comme possibilité, pour pallier au manque d'effectif, les renforts en réservistes.

Le MG précise que le budget «réservistes» est en diminution de 30% pour 2020 et propose alors un "audit de processus" mené par l'IGGN pendant 3 mois afin de pointer les dysfonctionnements et de proposer des recommandations .

Le **SNPC/FO** réclame avant tout une réorganisation permettant l'émergence de deux périodes «calmes» dans l'année (fin décembre et au cœur de l'été) afin que les agents puissent souffler un peu.

Le **SNPC/FO** s'interroge également sur le fait que la gendarmerie ouvre ses formations à des fonctionnaires d'autres ministères alors que nous manquons d'agents de soutien.

- Participait également pour la première fois au CTGN, Mme MEZIN, nouvelle DRH-MININT. Interpellée par le **SNPC/FO** au sujet de la réforme des SGAMI et plus particulièrement sur le P176 (programme budgétaire PN) qui deviendrait P216 (programme budgétaire SG), la DRH-MININT précise que cette réforme n'est que budgétaire et qu'en aucun cas un transfert de personnel ne doit s'opérer. Néanmoins, pour le **SNPC/FO**, l'oubli systématique des agents du P152 (programme budgétaire GN) affectés dans les Direction Equipement Logistique (DEL) au sein des SGAMI et placés sous le P176 pour l'avancement est un problème. Lorsqu'ils dépendront du P216 ces personnels seront, une fois de plus, les dindons de la farce.

Le **SNPC/FO** signale, pour la énième fois, des retards importants sur la prise en compte des avancements d'échelon et promotions des personnels. Notamment au niveau du SGAMI d'Ile de France qui a plus de 2 ans de retard !

Le **SNPC/FO** a dénoncé l'inertie et l'incompétence de certains SGAMI. Le **SNPC/FO** a mis en exergue la qualité de travail des gestionnaires de proximité de la GN. En effet, fortement sollicités, ils sont souvent là pour rattraper les erreurs des SGAMI voire pour faire le travail à leur place...

Le **SNPC/FO** a dénoncé les problèmes rencontrés par les gestionnaires mais aussi par les agents sur MOB-MI à l'occasion de la campagne de mobilité.

Mme MEZIN indique que les dysfonctionnements rencontrés par les gestionnaires sur les applications DIALOGUE 2 et MOBMI sont en passe d'être résolus. Le **SNPC/FO** précise qu'un certain nombre de postes sont restés vacants, particulièrement dans les écoles, accentuant davantage la pression sur les agents en poste.

Le MG tient à rappeler que les SGAMI ne sont pas nos ennemis, que nous devons apprendre à travailler ensemble, que le principe de «non régression» s'applique et que la gendarmerie doit toujours faire mieux avec moins, soumise à des contraintes budgétaires perpétuelles !

Le point 1.2 de l'ordre du jour portant sur la modification de l'organisation de la DGGN a vu un vote défavorable de la part du **SNPC/FO** (6 contre 3 pour) qui ne perçoit pas l'intérêt de la démarche pour les personnels et a rappelé que toute modification de périmètre de travail devait être soumise au CTGN.

Le **SNPC/FO** revient sur l'étude réalisée par le « GT transport en commun ». Force est de constater que notre parc de cars est sénescant, en particulier pour la Garde Républicaine (GR) obligée de circuler dans Paris et qui ne peut prétendre aux vignettes adéquates (crit'air 4). Or, en 2025, ne pourront circuler dans la capitale que des véhicules électriques. Un marché de service de transports de cars électriques a donc été lancé. La RATP a remporté l'appel d'offre. La GR teste actuellement ce service, puis le GSA si cela fonctionne. Les écoles de TULLE et ROCHEFORT expérimentent également ce type de service avec un prestataire privé. Pour l'instant, cela semble être un vecteur d'économie car une flotte vieillissante présente un coût élevé en entretien. Le **SNPC/FO** sollicite un retour diligent sur cette externalisation de prestation tant en matière de coût que d'efficience.

Pour conclure son premier CTGN, le MG a tenu à pointer la qualité des échanges, qui furent francs et directs. Mme MEZIN a également apprécié la qualité des échanges.

Le général Christian Rodriguez, nouveau DGGN, nous a rejoint à l'issue du CT pour s'excuser de son absence contrainte et a réaffirmé son attachement à un dialogue social constructif et ouvert. Il est revenu brièvement sur la fusion des 13 régions en précisant bien que l'humain était prioritaire, et qu'il donnera du temps au temps .

Ce CTGN s'est terminé sur une note positive, ce dont les personnels ont bien besoin !

Questions posées par le **SNPC/FO** :

Nous rappelons qu'à l'ordre du jour peuvent être rajoutées toutes questions relevant de la compétence du comité en application des articles 34 et 37 du décret du 15 février 2011 précité, dont l'examen est demandé par écrit au président du comité par la moitié au moins des représentants titulaires du personnel au moins cinq jours avant la date de la réunion. Ces questions sont alors transmises par son président à tous les membres du comité au moins quarante huit heures avant la date de la réunion. Il y a 9 sièges de titulaires au CTGN. Le **SNPC/FO** en détient 6. Il est donc le seul syndicat à pouvoir interpeller l'administration.

Est-il possible d'obtenir le bilan de la campagne de réexamen de l'IFSE comme le prévoit la circulaire du 12 juillet 2019 relative aux modalités de mise en œuvre de la clause de revoyure IFSE ?

La première mise en œuvre de la clause de revoyure relative à la révision du montant de l'IFSE des personnels relevant de la filière administrative et des ingénieurs SIC est intervenue à l'issue des travaux conduits pour l'attribution du complément indemnitaire annuel au titre de l'année 2019, l'objectif étant une mise en paiement sur la rémunération du mois de décembre avec un effet rétroactif au 1er septembre 2019. Sur la base des retours constatés en date du 1er novembre 2019, ces travaux ont porté sur un effectif de 920 agents éligibles à la clause de revoyure pour une enveloppe de 160k€. Ces données doivent toutefois être consolidées. Le bilan définitif sera communiqué à l'occasion du prochain CT.

De nombreux piroguiers de la gendarmerie vivent actuellement dans la précarité. Pourtant ils participent activement à l'engagement opérationnel de la gendarmerie. Des solutions afin d'améliorer leur situation peuvent-elles être envisagées ?

Au total : 5 ouvriers de l'Etat et 8 berkani de droit public, au COMGEND Guyane..

Les piroguiers civils partagent dorénavant leurs compétences avec 7 commissionnés CSTAGN car les OE et Berkaniens ne peuvent être remplacés à leurs départs par des agents du MI où la compétence ne se trouverait pas. Les derniers en poste méritent en effet de retenir toute l'attention de la gendarmerie vis-à-vis de la DRH-MD, mais ils constituent une spécificité.

Une étude va être lancée sur le sujet.

A été diffusé récemment un guide "du commandement et de l'autorité, invariant du chef et pratique des relations hiérarchiques au sein de la Gendarmerie nationale". La verticalité hiérarchique qui y est décrite, avec chaque autorité dans son rôle, ne mentionne pas les cadres civils. La DGGN envisage-t-elle de décliner ce guide pour y intégrer les encadrants civils ?

Ce document a été diffusé dans le blog du DG, le 24 septembre dernier : « Un chef ce n'est pas fait pour cheffer... c'est fait pour bien cheffer ! »

Ce guide s'adresse d'abord aux échelons de commandement des unités dans la mission de la GN, pas spécifiquement aux chefs de services; pour autant, les préceptes d'encadrement qui y sont déclinés peuvent très bien inspirer les chefs de service de soutien, militaires comme civils.

Nous souhaitons avoir une présentation des conclusions de la mission de l'IGA qui s'est déplacée au COMSOPGN, attendues pour la fin juin 2019, notamment

concernant le CNASG et la complémentarité "Achat" entre les échelons territoriaux, les SGAMI qui sont des plateformes identifiées "achats", et les PFRA.

3 recommandations sur le sujet émises dans le rapport en date de juillet 2019 :

Recommandation 8 :

Renforcer la mutualisation des circuits de livraison entre les établissements centraux de soutien logistique, les SGAMI, les régions de gendarmerie et les implantations des forces de sécurité intérieure. L'organisation actuelle a cependant fait preuve d'efficacité lors des dernières situations de crise, dans lesquelles les SGAMI ont joué un rôle important

> La mission n'a pas identifié de dysfonctionnements notables des circuits logistiques au cours des dernières crises (crise migratoire à Calais, évacuation de Notre-Dame-des-Landes, manifestations des gilets jaunes...).

> Ce constat n'incite pas à bouleverser le rattachement des deux établissements logistiques centraux de la police et de la gendarmerie nationales.

Recommandation 9 :

Maintenir, au moins, dans un premier temps, un rattachement fonctionnel de l'établissement central logistique de la police nationale (ECLPN) et du centre national de soutien logistique (CNSL) de la gendarmerie nationale au futur SMA.

Recommandation 10 :

Réexaminer la question du rattachement organique des deux établissements à l'aune d'un premier bilan du service ministériel, un à deux ans après mise en œuvre effective, sur la base d'une estimation plus précise des gains attendus ainsi que d'une garantie de service pour les forces de sécurité.

Les "sections élèves en formation" au sein des BGP des écoles de gendarmerie sont impactées par un cadencement important voire infernal d'incorporations. Le plan de charge de fin d'année est intenable. En effet, le temps entre les incorporations est trop court (en moyenne deux semaines). Les personnels affectés au sein de ces sections sont saturés et se trouvent en situation de mal-être permanent. Après de multiples alertes de notre part à ce sujet, que compte faire la DGGN pour pallier à cette situation très critique ?

Réponse en séance

Pouvons-nous avoir un retour sur l'étude réalisée par le « GT transport en commun » ?

Réponse en séance

Comment la gendarmerie compte-t-elle s'adapter au format R13 ?

Réponse en séance

**Le SNPC/FO/Gendarmerie, la garantie d'un engagement sans faille !
Notre force, c'est vous !**

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/